

Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes
Président de la Commission Permanente
Du Conseil National de la Montagne
Maire de L'Argentière-La Bessée
10, avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE
04.92.21.33.81
Fax : 04.92.21.43.73
jgiraud@assemblee-nationale.fr

COPIE

Monsieur Michel CADOT
Préfet de la Région
Provence Alpes Côte d'Azur
Préfet Coordonnateur du Massif des Alpes

L'Argentière, le 9 juin 2015

Objet : Ex RN 91 Grenoble Briançon

Monsieur le Préfet de Région, *Cher ami,*

Comme vous le savez, les désordres qui affectent la RD 1091 Grenoble Briançon actuellement ne sont que la conséquence de l'état des nombreux tunnels qui n'ont fait l'objet d'aucuns travaux de sécurité avant le transfert de cette route nationale aux 2 départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, le rapport sur les travaux nécessaires ayant été notifié aux conseils généraux APRES le transfert de la route.

Cette situation pour le moins atypique nécessite aujourd'hui de ne pas laisser les collectivités les plus fragiles, et notamment le département des Hautes-Alpes seules face à des investissements hors de portée de leurs budgets.

Lors de la fermeture du tunnel du Chambon, je vous ai sollicité, en votre qualité de Préfet coordonnateur du Massif, pour parvenir à une signalisation longue distance de qualité des déviations via le tunnel du Fréjus entre Lyon et le Briançonnais C est désormais chose faite et je vous en remercie.

Aujourd'hui, je vous sollicite pour que nous tentions de bâtir un plan de financement partagé de remise en sécurité de la RD 1091, s'agissant notamment de la sécurité des tunnels, entre l'État les 2 Régions et les 2 départements concernés. Seule cette perspective peut à mon sens sauver l'économie du Pays Briançonnais et du Haut Oisans de l'aléa d'un nouvel incident grave.

Je ne vois d'autre outil juridique in fine qu'une révision des contrats de plan des 2 Régions sur la base des études réalisées à l'époque par l'État et notifiées post transfert.

Je vous remercie par avance pour votre diligence et vous prie d'agréer, **Monsieur le Préfet de Région,** l'expression de ma haute considération.

Amities

Joël GIRAUD

